— Auriez-vous l'obligeance de nous donner le renseignement suivant : si le citoyen Delory, qui est candidat dans deux sections différentes, viendrait à être élu des deux côtés, est-ce qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin, ou bien serait-ce le candidat ayant le plus de voix après Delory qui passerait ? »

Voici la réponse à cette question : si Delory était élu dans deux sections, il ne serait pas procédé à un troisième tour de scrutin. Delory serait momentanément le conseiller des deux sections, mais il devrait ensuite, après la validation des résultat de l'élection, déclarer quelle est la section dont il reste le conseiller. Une élection aurait alors lieu dans la section dont il aurait abandonné la représentation.

Par exemple si — ce qui n'est pas douteux — Delory, Debierre et Delesalle sont tous les trois élus dans les deux sections où ils sont candidats et s'ils n'optent pas pour la *3e section, une élection nouvelle pour trois conseillers aura lieu plus tard dans cette dernière section.*

Conclusion : il faut voter pour la liste qui est présentée par l'Alliance, sans omission ni rature. Tout changement ferait le jeu des Hamidiens.

Ce qu'ils diront après la défaite

Si les cléricaux triomphent dans les sections *Centre, Ouest et Nord, ils entreront* à quinze, tout au plus, à la Mairie.

C'est tout ce que le sectionnement tel qu'il est fait, cependant qu'il leur est préférable, peut leur accorder.

La majorité restera aux socialistes qui retourneront ainsi à l'Hôtel-de-Ville plus forts qu'ils ne l'étaient en 1896.

Pourtant les hamidiens chanteront victoire et ils la chanteront sur ce ton : Lille a bien mérité de la patrie, de l'ordre et de la liberté ! Les Lillois ont infligés aux collectivistes un échec qui se transformera en déroute dans un avenir prochain si les amis de l'ordre et de la patrie, si les patriotes savent s'organiser. Les prussiens sont en partie chassés de l'Hôtel de Ville ! Unissons-nous pour les en chasser tous à la première occasion et changer ainsi notre victoire d'Iéna en triomphe d'Austerlitz !

Mais si, comme c'est plus probable, les cléricaux sont totalement battus, les cris de victoire se changeront en larmes amères : Nous n'avons pas à dissimuler notre défaite, elle est complète ! Ce sont les collectivistes et les radicaux-socialistes qui triomphent. Cependant, avec un peu plus de bonne volonté et d'énergie, nous serions arrivés à bout de la tyrannie socialiste !

Nous sommes allés à la lutte dans les conditions les plus déplorables : les hommes les plus populaires de notre parti, à part quelques honorables exceptions, se sont refusés au sacrifice que l'on attendait d'eux; les candidats que nous présentions au corps électoral étaient des inconnus pour la plupart et inexpérimentés dans nos luttes électorales ; nous n'avions ni sou ni soldat et c'est en quelque sorte une armée improvisée que nous avons fait marcher devant un ennemi nombreux, remuant, organisé, discipliné et possédant tout ce qu'il faut pour gagner les batailles.

C'est une honte pour la patrie ! clamera l'abbé Cyr, de la *Croix*.

Tout est perdu y compris l'honneur ! s'écriera, désolé, le terrible chroniqueur de la *Dépêche*.

Victoire ! la liste collectiviste est battue à Bousbecque ! tonitruera l'*Echo*, qui veut triompher quand même.

Quant à nous, nous disons aux socialistes et aux républicains : Citoyens, si vous le voulez, dimanche prochain, *par vingt mille voix contre quinze mille, vous montrerez à la France républicaine, démocratique et socialiste, que la ville de Lille reste fidèle à la Révolution, à la République et se refusera toujours à se soumettre au joug de la réaction cléricale et capitaliste.*

H. G.

AUX ÉLECTEURS

Citoyens,

Au moment où vous allez élire définitivement votre Conseil Municipal, nous voulons vous engager à lire les journaux qui combattent la municipalité sortante.

C'est, en effet, le meilleur moyen de vous rendre compte qu'il n'y a que des éloges à adresser aux administrateurs dévoués dont nous vous demandons aujourd'hui la réélection.

Après quatre ans d'administration, les adversaires n'ont, en effet, rien trouvé de sérieux *à leur reprocher, et ils ont dû inventer* les fantaisies les plus abracadabrantes pour arriver à critiquer quelque chose.

Quelles ont été ces critiques ?

Celle qui paraissait la plus sérieuse, c'était la situation financière. M. Delesalle, adjoint aux finances, a offert à M. Barrois de le discuter publiquement : M. Barrois a refusé. M. Delesalle a alors offert un arbitrage, s'engageant à verser mille francs si le budget était déclaré en déficit, mais demandant à M. Barrois de les verser, si le budget était déclaré en excédent. M. Barrois n'a pas voulu accepter : il savait donc qu'il avait tort. D'ailleurs, le budget avait été voté par les conseillers, amis de M. Barrois.

Les cléricaux ont aussi reproché la malpropreté de la ville. D'après eux la ville est plus sale que du temps de M. Géry-Legrand. Les aveugles de Ronchin croiraient peut-être ce boniment, les autres citoyens savent à quoi s'en tenir, mais n'insistons pas.

A propos d'une adjudication de pavés, parce que la Municipalité a choisi, pour les principales rues, les pavés de la rue de Béthune, qu'elle a payés meilleur marché que Paris, qui cependant en achète davantage, les calotins ont crié à l'irrégularité. En réponse, la Municipalité a lu ses explications au Préfet en séance du Conseil et pas un des Bracters d'Hugo, Verly, Laurenge, etc., etc., n'a fait d'observations, et le Préfet a approuvé les conditions de l'adjudication.

A propos de l'abattoir, ils ont prétendu qu'on avait inauguré des commencements de murailles inachevées. En réponse, 350 bêtes à cornes, sans les compter, ont été introduites le lendemain dans le marché couvert à la satisfaction de tout le commerce de l'alimentation.

A propos des eaux potables ils ont crié à l'incurie et à l'insouciance, alors que leurs conseillers ont assisté, paresseux, aux séances, sans apporter un seul projet, une seule proposition ; tandis que la Municipalité trouvait le moyen de terminer le projet des eaux industrielles et de doubler la quantité d'eau fournie par les anciennes sources.

QU'ONT-ILS ENCORE REPROCHÉ ?

Rien, ou quelques inventions à portée de la cervelle de M. Danchin.

Et c'est tout !

C'est tout ce que, dans quatre années d'un travail acharné, ils ont trouvé de critiques à faire. Et ces critiques sont fausses !

Et ils savent si bien qu'elles sont fausses, qu'ils n'ont jamais osé les formuler contradictoirement ; qu'ils n'ont jamais osé, face à face, faire une objection, poser une question à un membre de la Municipalité.

Electeurs,

Souvenez-vous aussi que, dans les séances du Conseil, jamais la minorité réactionnaire n'a apporté un projet, n'a pris une initiative.

Jugez-la et comparez-la avec nos candidats.

Nous ne sollicitons les voix que des républicains et des socialistes soucieux de la bonne administration de la ville.

A ceux-là, nous demandons de voter pour la liste de l'Alliance Républicaine et Socialiste.

Aux urnes donc, républicains !

L'Union Républicaine démocratique.
— Le Parti ouvrier.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES

LA RÉUNION DU GYMNASE PLACE PHILIPPE-DE-GIRARD

La réunion qui a eu lieu, jeudi soir, salle du Gymnase, place Philippe-de-Girard, a magnifiquement scellé l'alliance républicaine-socialiste.

Quatre cents électeurs assistaient à la conférence que présidait M. Meurmant.

Le citoyen SIAUVE-EVAUSY a pris le premier la parole et, pendant une demi-heure, il a, aux applaudissements de l'assemblée entière et avec l'éloquence entraînante qu'on lui connaît, fait le procès de la coalition des appétits clérico-nationalistes, pour légitimer ensuite l'entente républicaine socialiste, exclusivement inspirée des intérêts de la République et de la Démocratie lilloise.

Les citoyens Victor Renard et Werquin ont ensuite parlé avec non moins de succès.

RENARD s'est surtout appliqué à démontrer à la classe moyenne, aux petits commerçants et aux petits industriels, qu'il ne pouvait y avoir de salut pour eux en dehors du socialisme, protecteur naturel des humbles, de tous ceux qui travaillent et qui peinent.

Quant au citoyen WERQUIN, il a magistralement flagellés les républicains renégats qui, sous la suggestion d'une peur stupide, vont se jeter dans les bras de la réaction.

Pas un contradicteur ne s'est présenté *quoique les portes fussent ouvertes à tout venant et c'est à l'unanimité qu'un ordre du jour invitant les électeurs à voter pour les candidats de l'alliance a été adopté.*

L'assemblée s'est séparée sans incident, au cri de : « Vive l'Alliance ! »

A « l'Aigle d'Or »

La salle de « l'Aigle d'Or », rue Manuel, était trop petite hier soir, pour contenir les *nombreux électeurs qui étaient venus écouter* la parole des citoyens Werquin, Lagrillière-Beauclerc et Delory.

Les électeurs qui n'avaient pu trouver place dans la salle envahissaient les guinguettes et le jeu de boule contigus et se pressaient pour entendre près des fenêtres grandes ouvertes, montant sur les bancs et les tables des tonnelles.

On peut évaluer à 600 au minimum le nombre des auditeurs.

Aussitôt la séance ouverte, le bureau est ainsi constitué : président, le citoyen Soudan, assesseurs, les citoyens Dusautoy et Muller.

Le président donne alors la parole au citoyen WERQUIN qui, après avoir exposé en partie l'œuvre de la municipalité et traité notamment les questions des eaux et du gaz, termine en préconisant l'alliance des radicaux et des socialistes, c'est à dire l'union des vrais républicains contre les réactionnaires.

M. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC lui succède et après avoir montré les avantages qu'offre cette alliance radicale-socialiste, alliance excessivement loyale et nette dans laquelle les deux partis maintiennent intégralement leur programme mais s'entendent pour barrer la route de l'Hôtel de Ville à la réaction cléricale, engage les électeurs radicaux à avoir la même loyauté et la même discipline que les socialistes et à voter tous dimanche pour la liste radicale socialiste avec la même honnêteté que leurs alliés.

Enfin, le citoyen DELORY défend à son tour la municipalité contre toutes les calomnies des adversaires. Il étudie spécialement la question des finances ainsi que celles des hospices et des finances.

Aux applaudissements unanimes de l'auditoire il montre M. Barrois confondu par le citoyen Delesalle au sujet de la question du budget et l'incurie de M. Danchin, qui, pour obtenir sans doute un bout de ruban, entassait projets sur projets pour l'hospice des incurables, mais arrivait toujours à un résultat absolument déplorable pour la ville de Lille. Enfin, il termine en invitant à son tour tous les électeurs à voter résolument pour la liste d'alliance.

Comme après les discours des citoyens Werquin et Lagrillière-Beauclerc, le président fait en vain appel à la contradiction : on n'entend que des marques d'approbation !

L'ordre du jour suivant est alors voté à l'unanimité.

Les électeurs réunis à l'Aigle d'or au nombre d'environ 600, après avoir entendu les citoyens Werquin, Lagrillière-Beauclerc et Delory s'engagent à voter tous Dimanche, pour la liste radicale-socialiste et lèvent la séance au cri de Vive la République sociale !

LA RÉUNION DU CONSERVATOIRE

Plus de 700 personnes se pressaient hier *dans la superbe salle des fêtes du Conservatoire* où étaient attendus les orateurs de l'alliance républicaine et socialiste.

Leur entrée est saluée par des applaudissements frénétiques ; on sent que les esprits s'échauffent et que la lutte prochaine sera ardente.

Il s'agit en effet des préparatifs à l'assaut final, des derniers stimulants adressés aux soldats rangés en bataille, l'arme au pied, *devant les restes délabrés de la citadelle* réactionnaire.

L'armée de l'Alliance républicaine socialiste va enfin pouvoir vaincre ses adversaires sur leur propre terrain *après les avoir* poussés jusque dans leurs retranchements les plus cachés.

Le citoyen Bondues préside, avec comme assesseurs les citoyens Baudin et Delfosse. Tous les candidats de la deuxième section *sont présents*, Delesalle, Dehouck, Clément, Bouchery et Bour.

La parole est au citoyen CLÉMENT.

D'une voix ferme et vibrante après avoir fait remarquer que les 5 candidats de l'Alliance républicaine socialiste sont tous habitants du quartier, que personne mieux qu'eux ne peut donc connaître ses besoins et desiderata ; il énumère les réformes accomplies par la municipalité sortante concernant spécialement le Vieux-Lille.

Il met en garde les électeurs contre les manœuvres de dernière heure et fait un appel aux socialistes et aux radicaux dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt du Vieux-Lille particulièrement, pour permettre la continuation de l'œuvre si bien commencée.

Des applaudissements nombreux couvrent ses dernières paroles.

Le citoyen DUFOUR, professeur à la faculté des lettres, dans une chaleureuse harangue explique ensuite l'alliance des deux partis qui dit-il, n'est pas un expédient électoral éphémère, mais une union franche, loyale, destinée à subsister longtemps, le plus longtemps possible. Quant à lui il se porte garant de la sincérité de tous ses amis : lorsqu'une proposition viendra devant le Conseil municipal, elle sera toujours acceptée et approuvée par nous, de qui qu'elle vienne, dès l'instant qu'elle sera juste.

Je ne doute pas que les socialistes ne votent en bloc pour les candidats que nous leur présentons, ils marcheront en hommes conscients et disciplinés, car ils savent que leurs alliés sont comme eux pénétrés des sentiments de pitié et de commisération à l'égard de ceux qui souffrent.

Si nos programmes sont quelque peu différents sur certains points, je ne crains pas de déclarer que si la République veut continuer de vivre et de prospérer elle devra être socialiste ou elle n'existera plus (Vifs applaudissements).

Puis, l'orateur met en garde l'assistance contre les affirmations mensongères des feuilles réactionnaires *Echo-Dépêche* et *Croix* qui, sous un drapeau de nationaliste odieux, ne forment qu'un internationalisme de cléricalisme aussi dangereux qu'hypocrite.

Après avoir passé en revue les candidats de la liste adverse, il fait constater l'absence du franc-maçon allié d'hier des professeurs de la faculté catholique et de la *Croix*. Disparu, débarqué, il joue en concurrence avec Coquelin le malade imaginaire. C'est sans doute la *Croix* qui le lui a ordonné.

— Un petit incident se place ici : le contact des fils conducteurs, de la machine produisant l'électricité ayant cessé il en résulte une obscurité momentanée.

Le Président en profite pour inviter les contradicteurs à parler dans l'ombre il leur sera, dit-il, répondu avec la clarté désirable.

M. DUFOUR termine par un ardent appel à tous les républicains sans distinction de nuances, dès l'instant qu'ils sont généreux, sincères et qu'ils aiment l'humanité.

Vive la République complète, totale, démocratique et sociale !

L'orateur est vivement applaudi.

Le citoyen DELESALLE dans un magnifique discours avec l'éloquence qu'on lui connaît rappelle ensuite l'œuvre réalisée par la municipalité sortante.

Si nous nous sommes présentés séparément au premier tour, c'est que nous voulions donner au peuple le moyen de se prononcer sur les grandes questions politiques et sociales.

La consultation au point de vue politique nous a donné 15,000 suffrages; au point de vue municipal, 6900 voix sont venues s'ajouter, en tout 22000 voix pour dire que la municipalité sortante a été fidèle à ses promesses et qu'elle a fait tout son devoir.

DELESALLE fait ensuite allusion aux risettes que l'*Echo* adresse aux radicaux.

Il passe en revue les critiques des adversaires intéressés à faire croire que les socialistes vont absorber leurs alliés par la force et l'oppression.

Nous comptons qu'ils viendront à nous, oui, mais sans violer leurs consciences : ce sera par la fréquentation, une fusion des consciences, car nous avons assez de foi pour espérer convaincre ceux avec qui nous travaillons aujourd'hui.

Après avoir dévoilé les troubles que l'on essayera de susciter dans nos assemblées et dans la rue, il termine en un chaleureux appel qui enlève la salle entière aux cris de vive la République Sociale.

Aucune contradiction ne se produisant la séance est levée après le vote d'un *ordre du jour* favorable à l'élection des candidats de *l'alliance*.

GRANDE RÉUNION PUBLIQUE
à l'Hippodrome

Ce soir vendredi 11 mai, à 8 h. 1/2, une grande conférence publique aura lieu à l'Hippodrome lillois, sous la présidence du citoyen DELORY, maire de Lille, assisté de tous les candidats de l'alliance républicaine et socialiste, avec le concours des citoyens Maxime LECOMTE, sénateur ; SIAUVE-EVAUSY, rédacteur en chef du *Réveil du Nord* ; Georges ROBERT, rédacteur en chef du *Progrès du Nord*.

Ordre du jour : Nécessité de l'union pour la défense de la République démocratique et sociale.

LE TRIOMPHE DE L'ECHO DES MORTS

Le vol d'une Mairie. — On remise les transparents.

Depuis dimanche l'*Echo du Nord* battu partout : à Lille, Roubaix, Armentières, Croix, Hellemmes, Vieux-Condé, etc. etc. chante victoire et vante l'organisation merveilleuse du Petit Ronchin qui a permis, dit-il, aux hommes de la *Croix* et de la *Dépêche* de chasser les socialistes de la Mairie.

Pauvre *Echo* ! Il devrait savoir que si les cléricaux obtiennent 11 sièges au Petit Ronchin, les socialistes en *ont 10 au Grand Ronchin*, et cela grâce au découpage de la commune en 2 sections.

C'est ainsi que dans le Bourg les socialistes sont élus avec *390* voix contre *60* aux cléricaux.

Au Petit Ronchin où l'*Echo* triomphe, les réactionnaires ont 259 voix et nos amis 230.

Il résulte donc des chiffres que si Ronchin n'avait pas été sectionné grâce à la manœuvre des cléricaux au Conseil général, nous aurions 300 voix de majorité.

Quelle dèche dans le triomphe ! Et dire que sans l'orage de dimanche, l'*Echo des Morts* illuminait et annonçait par transparent la grande victoire des cléricaux au Petit Ronchin !

On ne s'embête pas dans la maison Dubar Cyr et Cie, car le découpage de Lille demandé par les amis de l'*Echo* n'a pas empêché la débâcle des politiciens tricolores à Fayet.

A ROUBAIX

Adresse aux électeurs

La section roubaisienne du Parti ouvrier a fait placarder en ville l'adresse suivante aux électeurs :

Chers Concitoyens.

Par 11.283 voix vous avez envoyé à *nouveau nos camarades du Parti ouvrier* siéger à l'Hôtel de Ville.

Vous avez, par une imposante majorité *tenu à témoigner aux élus socialistes* votre confiance en leur probité, votre assurance en leur dévouement.

Votre éclatant verdict fait bonne justice des ignobles calomnies déversées, à profusion, contre les candidats socialistes par les Noyelle et autres Deschamps, instruments serviles de la réaction !

Vous avez protesté contre la campagne faite par nos adversaires visant l'enseignement laïque et la République.

Le Parti ouvrier est heureux de vous adresser publiquement le témoignage sincère de sa profonde reconnaissance.

Vive la République Sociale !

A LA MADELEINE

La Section du Parti Ouvrier a fait placarder les deux manifestes suivants :

AUX ÉLECTEURS,

L'entente n'ayant pu être faite, en raison de circonstances indépendantes de sa volonté, avec le Comité républicain de protestation, le Parti Ouvrier se présente à vos suffrages avec ses vingt-sept candidats.

Electeurs socialistes,

Vous vous êtes trouvés plus de 700 pour approuver notre programme et affirmer votre foi en une société meilleure,

Electeurs républicains protestataires,

Vous vous êtes trouvés plus de 300 pour flétrir et condamner la municipalité sortante !

Citoyens socialistes, qui avez voté pour les candidats du Parti Ouvrier, et citoyens républicains, qui avez voté pour les candidats du Comité républicain de protestation, vous avez, dimanche, un nouveau devoir à remplir.

Si vous voulez assurer définitivement le triomphe de la République, si vous voulez l'accomplissement des réformes trop longtemps attendues par les travailleurs, si vous voulez chasser de l'Hôtel de Ville les hommes qui ont gaspillé les finances communales et lésé les intérêts de tous les contribuables, griefs reconnus par tous les contribuables, votez tous, sans exception, pour les candidats du Parti Ouvrier.

Aux urnes, citoyens. Que pas un bulletin ne s'égare !

A la porte la Municipalité ! Vive la République !

Aux électeurs protestataires

Vous étiez dimanche dernier et vous serez dimanche prochain les adversaires de la Municipalité. Votre conscience vous oblige à voter pour les candidats du Parti ouvrier. C'est un devoir qui vous incombe et que vous tiendrez à honneur de remplir. En votant pour les candidats du Parti ouvrier, vous voterez contre la municipalité dont vous connaissez les fautes, les abus et les gaspillages, et vous nous aiderez à la mettre à la porte de votre mairie.

Il ne faut pas non plus qu'on vous accuse de faire le jeu de la municipalité. Ne vous abstenez donc pas et votez tous pour les candidats du Parti Ouvrier.

La Section Madeleinoise du Parti Ouvrier.

A MONS-EN-BARŒUL

Aux Electeurs,

Par un nombre considérable de suffrages, vous avez manifesté sur mon nom le désir de conserver à la tête de votre commune une administration sincèrement républicaine et démocratique.

Je vous en remercie.

N'oubliez pas que pour écraser définitivement la réaction cléricale et lui enlever tout espoir d'entrer à la Mairie, il faut que la grande armée républicaine groupe ses efforts pour faire triompher dimanche prochain la liste toute entière de l'Union républicaine et du Parti Ouvrier.

Electeurs,

Je compte sur vous ; vous ne faillirez pas à votre devoir.

En avant pour la victoire et pour la République.

A. DODANTHUN,
Conseiller municipal.

A SAINT-AMAND

Enfin, nous connaissons maintenant les résultats officiels de l'élection municipale à St-Amand.

La Préfecture a reçu hier seulement, les procès-verbaux du scrutin, et voici les renseignements qui nous ont été communiqués :

Electeurs inscrits, 3,533. — Votants, 2,142. — Nombre de bulletins trouvés dans l'urne, 2,156. — Nombre de bulletins n'entrant pas en compte dans le calcul de la majorité, 6.

Liste opportuno-cléricale-réactionnaire

Devaine Emile 1910 voix, **Dr Dussart** 1819, **Lefebvre Léonce** 1813, Delottre Balan 1802, **Dubois Louis** 1800, Houzé Félix 1786, Quarez Charles 1783, Mercier Edmond 1779, Dupont Jules 1774, Dubois Léon 1772, Huon Joseph 1757, Charlet François 1735, Chotteau Danotien 1764.

Montury J.-B 1764, Quesny Emile 1761, Humbert Camille 1755, Duvivier Louis 1752, Ducatillon Clément 1748, Dubois Alfred 1737, Duflot Parfait 1731, Ego Paul 1728, Paintiaux René 1722, Cardillon Louis 1718, Duhem Charles 1700, Quinet Emile 1693, Tison Prudent 1682, Jacquart Henri 1690, élus.

Liste du Parti Ouvrier

Fiauve-Evausy, 1219 voix, Dourlez Jules, 1285, Robine Emile, 1277, Legrand Oscar, 1257, Dubois Henri, 1247, Delrue Alcide, 1246, *Chantre Auguste, 1202, Leroy Hippolyte, 1200,* Camberbeag Jules, 1194, Cuvellier Alfred, 1181, Lengelé Léon, 1[illegible], Dussart Paul, 11[illegible], Groluin Victor, 1175.

Thiébaut Adolphe 1154, Leclercq Louis 1163, Michiels Louis 1154, Lesage Alfred 1151, Baptiste Victor 1148, Baudnin Victor 1141, *Martinache Alfred 1143,* Rouez Palmyr 1141, *Hornez Edmond 1138, Cunier Victor 1131,* Larose Achille 1119, Huon Auguste 1107, Renoncourt Henri 1085.

Candidats divers

Chotteau César, 164 voix, Lesage Hue, 77, Evrard J.-B., 72, Talmant Delplire, 63, Duvaine Auguste, 5[illegible], Moloux Victor, 51, Copin Guillaume, 41.

Voix diverses : 283.

Nous le répétons, c'est hier seulement 10 *mai*, que la *Préfecture* a été en possession des procès-verbaux du scrutin. On a donc eu tout le temps pour les tripatouiller et nos lecteurs ne seront aucunement surpris d'apprendre que les procès-verbaux et les listes d'émargement contiennent de nombreuses ratures et surcharges.

On ne saurait trop s'élever et trop protester contre des procédés aussi manifestement frauduleux.

L'opinion publique les jugera sévèrement. Mais nous regrettons néanmoins que la section amandinoise du Parti ouvrier français ait, sur la demande de Siauve — toujours trop bon, même pour des faussaires et des falsificateurs qui ne méritent aucune indulgence — décidé de ne élever devant le Conseil de Préfecture, aucune protestation contre le scrutin frauduleux du 6 mai.

Les trucs des opportuno-cléricaux de St-Amand méritaient d'être dénoncés au grand jour de l'audience.

A LENS

La Situation

Comme nous l'avons dit hier la liste d'Union démocratique issue au scrutin de ballottage avec les sept candidats ayant réuni le plus grand nombre de suffrages dimanche dernier.

Le clan Courtin et consorts se tait ; — se cache, mais se prépare dans l'ombre à une nouvelle lutte, à une nouvelle défaite.

On nous assure qu'une liste est déjà constituée, mais qu'on attend la toute dernière heure pour la sortir.

On voit que les compagnies ne désarment pas et qu'on espère encore introduire une minorité au sein du conseil municipal.

Mais les électeurs qui ont déjà donné aux *réactionnaires la jolie raclée que l'on sait*, achèveront leur œuvre d'épuration et renver*ront les candidats des Compagnies détacher* les coupons de leurs actions de mines.

Il importe, d'ailleurs — et les électeurs le savent — pour qu'un conseil puisse agir ef*ficacement et donner de bons résultats, que* ses membres soient unis.

L'introduction d'une minorité de sept *membres, qui porterait à neuf le nombre des opposants, sans entraver complètement la* besogne de régénération municipale que vont entreprendre nos amis, pourrait la re*tarder, car l'on sait que même au pouvoir* nos adversaires mettent la haine politique au dessus des intérêts de la cité.

Qu'on se rappelle le discours de M. Cour*tin à Carvin et l'affiche signée par lui aux* élections législatives du 8 mai 1898.

Disons aussi, pour couper les ailes à un *racontar intéressé, que les sociétés lensoises* — qui ne font d'ailleurs pas de politique — trouveront dans les nouveaux conseillers *municipaux de fervents défenseurs, et qu'elles peuvent toutes être assurées du concours* le plus absolu de nos amis.

Leur tolérance

Un des nouveaux élus de dimanche dernier, le citoyen Tison Napoléon, débitant, rue de Lille, qui est employé par la banque Verley-Decroix et Cie, a reçu de ses patrons la lettre suivante :

Lens, le 8 mai 1900.

Monsieur Tison Napoléon, à Lens.

Comme suite à notre conversation de samedi dernier, notre maison centrale nous répond ce qui suit :

« Nous ne pouvons admettre que notre personnel prenne ostensiblement une attitude politique, alors que nous nous adressons à une clientèle qui se recrute dans tous les partis.

Nous pouvons nous trouver dans le cas de voir un de nos clients nous abandonner sous ce prétexte que par des facilités qu'il *croit avoir été accordées*, nous nous sommes mis en hostilité avec ses idées.

Veuillez donc faire savoir à Monsieur Tison que nous ne pourrons à l'avenir, utiliser ses services.

Veuillez agréer avec nos regrets, nos salutations sincères,

P. Tison spéciale Verley-Decroix et Cie,
Le directeur du comptoir de Lens
Signature : illisible.

Sans discuter les termes injustifiables de cette lettre brutale, sans nous attarder à flétrir comme elle le mérite une pareille intolérance, rappelons quelques souvenirs.

La banque Verley-Decroix et Cie dite du *Nord et du Pas-de-Calais*, société au capital de 20.000.000 de francs, dont le siège social se trouve à Lille, rue Royale, 42, a comme administrateurs-gérants MM. Verley-Decroix, Verley-Bollaert et Verley-Bigot.

La Banque qui se tient en dehors de partis, qui refuse à son personnel l'exercice des droits d'électorat et d'éligibilité, est administrée par le gendre de feu M. Bollaert, conseiller municipal de Lens et chef ardent du parti clérical à Lens ; par la dynastie des Bigot, — les hommes politiques lillois (*Croix-Dépêche-Echo*), — et enfin pour ses comptoirs de l'arrondissement de Béthune, par M. Delenelle, notaire à Carvin, beau-père du maire sorti, M. Courtin, et grand soutien financier des écoles congréganistes de Carvin.

Voilà quelle est la neutralité politique des patrons de notre ami Tison, qui n'eût certainement pas été inquiété s'il avait consenti à s'associer à la déroute de M. Courtin.

Triste monde

L'AFFICHE DES DÉSABUSÉS

Nous avons parlé de l'affiche inspirée par la réaction, et payée par elle peut-être, — signée : *des socialistes désabusés*.

Déjà le citoyen Moncomble, boulanger, avait protesté par affiches contre l'usage fait de son nom, sans autorisation, par les agents déguisés de M. Courtin.

Hier, c'était le citoyen Caron Jules, marchand de sable et frère du citoyen Caron, président du syndicat des mineurs du bassin d'Anzin, qui protestait devant le député Basly et notre collaborateur Maurice Monier.

Le citoyen Jules Caron n'a jamais autorisé qui que soit à signer une affiche de son nom ; il n'a jamais consenti à apporter son concours au factum des « *désabusés* » et s'il a manifesté son regret de voir dans la liste Basly deux noms d'anciens adversaires du député de Lens, il approuve entièrement le programme municipal présenté par cette liste.

Voilà exactement le langage tenu par le citoyen Caron à nos deux amis.

Il n'est d'ailleurs pas le seul qu'on ait trompé.

D'autres n'oseront pas ou ne pourront peut-être pas protester ; — mais la manœuvre réactionnaire est dès à présent dévoilée ; — et si l'on essaye de la reproduire dimanche, les électeurs sauront en faire bonne et prompte justice.

DANS LA RÉGION

UN JEUNE MINEUR DÉCAPITÉ
A BILLY-MONTIGNY

Un jeune ouvrier mineur, nommé Bertrand Clément, âgé de 16 ans, commit l'imprudence en remontant du puits n° 2 de la Compagnie des Mines de Courrières, à Billy-Montigny, de passer la tête à travers les barreaux de la cage.

Arrivé à une quinzaine de mètres de l'orifice, la cage rencontrant à cet endroit une poutre, l'imprudent aide-mineur eut la tête enlevée du tronc. La mort a été instantanée.

Le père de cette victime, qui habite l'Amé*rique depuis plusieurs années, est en ce moment en route, venant en France pour chercher son fils.*

On songe à la douleur qu'il va éprouver en apprenant dans quelles tristes circonstances son enfant a trouvé la mort.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du Jeudi 10 mai 1900

Vol qualifié à Marcq-en-Barœul

Verstraeten Gustave-Edouard, 31 ans, journalier à Marquette; Auguste Debever, 32 ans, journalier à Marcq-en-Barœul ont volé des sacs de farine qu'ils sont accusés d'avoir dérobé avec des individus jugés à la dernière session.

Ces individus s'étaient introduits dans la cour de M. Caty, farinier à Marcq-en-Barœul, et avaient enlevé d'un chariot quatre sacs de farine du poids de 100 kil. chacun et d'une valeur de 100 francs, qu'ils placèrent sur une voiture à bras louée à cet effet.

Avec le concours d'un nommé Camille Ide, ils vendirent ces sacs à Camille Olivier qui les leur acheta 40 francs, au cours de la nuit du 17 décembre 1899, vers une heure du matin.

Ainsi que nous le disions, quatre des prévenus ont comparu à la session de février.

Verstraeten et Debever avaient pu prendre la fuite ; ils ont été arrêtés par la suite.

Gustave Verstraeten et Auguste Debever sont condamnés à deux ans de prison.

Défenseurs : Mes Lavoix et Tréfous.

ATTENTAT A LA PUDEUR A DENAIN

Charles Panquet âgé de 22 ans, mineur, à Denain, inculpé d'attentat à la pudeur est acquitté.

Défenseur : Me A. D'Hooghe.

Vol qualifié à Lille

Tonneau Alphonse-Joseph, âgé de 19 ans, *journalier à Lille, est inculpé d'un vol commis à Lille dans une boutique d'épicerie.*

Le 12 novembre 1899, vers deux heures du matin, Mlle Julia Bocquet, épicière à Lille, rue de Loos, 29, eut son attention appelée par une odeur de fumée qui montait du rez-de-chaussée. Descendue dans son magasin, elle constata que la planche d'un rayon de la vitrine était en flammes et que le feu s'était communiqué par des sacs de papier placés au-dessus d'une bougie allumée.

Après avoir éteint ce commencement d'incendie, Mlle Bocquet reconnut qu'un malfaiteur s'était introduit dans sa boutique, qui lui avait soustrait dans le tiroir de son comptoir une somme d'environ 4 à [illegible] fr., *dans le magasin, il s'était emparé de tablettes de chocolat, d'une paire de pantoufles et de trois boîtes d'allumettes.*

Le même jour, à sept heures du matin, Alphonse Tonneau était trouvé en état d'ivresse, nanti de tablettes de chocolat et *vendant à vil prix des boîtes d'allumettes.* Il n'a pu expliquer la provenance de ces objets.

Avant le vol, il était sans ressources ; c'est avec l'argent dérobé dans le comptoir qu'il aura pu, le matin même, payer ses libations.

Pour pénétrer dans le magasin, le malfaiteur avait enlevé le boulon du volet qui n'était pas retenu à l'intérieur par une clavette : il avait ensuite détaché le volet, cassé un carreau de la devanture et escaladé le châssis de cette vitrine.

Tonneau est très mal noté : il a déjà subi cinq condamnations, dont deux pour vol.

Tonneau est condamné à cinq ans de prison.

Défenseur : Me Bavière.

* *

Aujourd'hui vendredi comparaîtra devant le jury Macquet accusé de meurtre, de vol, de tentative d'incendie et de tentative de meurtre à Verlinghem et dans l'arrondissement de Lille.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

GRÈVE GÉNÉRALE DES TISSEURS
A GAND

Gand, 10 mai. — Environ 1,500 tisserands se sont mis en grève aujourd'hui. Ils appartiennent à douze usines différentes et il est probable que d'ici à demain la grève aura pris une grande extension.

Les fabricants ont catégoriquement refusé d'accorder l'augmentation de 20 p. c. réclamée ; ils consentent uniquement à étudier la question de l'unification des tarifs.

Les grévistes se sont promenés cet après-midi par groupes nombreux. Les rues offrent une grande animation. Il y a des pourparlers dans différentes usines.

Les tisserands se sont réunis ce soir. Il a été décidé, au cours du meeting, de demander une intervention au ministre du travail pour obtenir que le conflit actuel soit soumis à un arbitrage.

Les ouvriers cotonniers ont tenu ce soir une réunion et ont décidé à la majorité de 1,000 ouvriers et ouvrières présents de se mettre en grève demain.

La grève de l'industrie textile sera générale demain, vendredi, à Gand et dans la région.

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

Nouveaux succès anglais

Londres, 10 mai. — Lord Roberts télégraphie :

L'ennemi est en pleine déroute. Etant donnée l'étendue de nos lignes, nous ne pouvons pas encore connaître le chiffre de nos pertes, mais j'espère qu'elles ne sont pas élevées ; la cavalerie et l'artillerie poursuivent l'ennemi par trois routes différentes.

Atrocités anglaises

Lourenço-Marquez, 10 mai. — La soldatesque anglaise commet dans l'Etat Libre de véritables atrocités.

Les Burghers soupçonnés d'avoir des armes cachées chez eux sont fusillés et les fermes de ceux qui combattent dans l'armée boer sont pillées et brûlées.

Les Anglais sèment le deuil et la ruine dans le pays.

L'ÉRUPTION DU VÉSUVE

Naples, 10 mai. — Aujourd'hui, à midi, l'éruption du Vésuve, qui semblait entrée dans une période décroissante, a tout à coup augmenté d'intensité et de violence. Un déluge de pierres enflammées, accompagnée de grondements terrifiants, s'est abattu sur le flanc de la montagne et a détruit la gare supérieure du funiculaire.

Les mugissements souterrains qui se font entendre avec plus de continuité, jettent la plus grande épouvante dans la population. A ce bruit est venue se joindre une autre cause de terreur pour les habitants : celle de secousses répétées de tremblement de terre.

Le maire de Torre del Greco a fait afficher ce soir un manifeste cherchant à calmer la population en proie à la plus vive anxiété. Une fente s'est ouverte dans le bas du cône, et il s'en échappe une vapeur sulfureuse se mêlant à une épaisse colonne de fumée.

La maison principale des guides a été complètement détruite.

GRÈVE D'EMPLOYÉS DE TRAMWAYS

New-York, 10 mai. — Les employés des tramways de New-York, au nombre de 3,500 se sont mis en grève. Ils réclament une augmentation de salaire.

La circulation des cars est complètement *interrompue.*

Triple exécution capitale

Constantine, 10 mai. — Ce matin a eu lieu *à Sétif l'exécution de trois indigènes, condamnés à mort par la Cour d'assises de* Constantine pour l'assassinat du colon Laroche, à Lafayette près de Sétif. Les *condamnés avaient été transférés hier matin de* la prison de Constantine à celle de Sétif.

Le procureur de la République pénètre à quatre heures du matin dans les cellules. Il annonce aux condamnés que leurs pourvois ont été rejetés. Les criminels, réveillés par le bruit de la foule, restent muets en apprenant que leur dernière heure est arrivée, mais leurs traits révèlent une profonde émotion.

Saïd, le premier à qui fut fait la toilette, demande à être enterré dans son pays ; il a lègue ses effets à ses frères, et a dicté ses dernières volontés au *muphti*.

Tahar est amené ensuite ; il proteste de son innocence et dit n'avoir jamais avoué.

Puis c'est le tour de Lakdar.

Autour du marché arabe, où a eu lieu l'exécution, une foule de 2,000 personnes stationnait, composée d'indigènes en majeure partie.

Il y a eu également beaucoup de femmes et d'enfants. La foule était difficilement contenue par les zouaves. La voiture transportant les condamnés était escortée de chasseurs d'Afrique.

A quatre heures trente-cinq, Lakdar marche au supplice sans être soutenu et sans dire un mot. Tahar descend ensuite de voiture, il marche sans faiblesse en récitant des prières. Saïd descend le dernier.

Son visage est livide, mais, courageux, il regarde la guillotine, la foule et s'écrie d'une voix forte : « Frères, pardonnez-nous ». Il essaie une légère résistance, mais le bourreau et ses aides le couchent sur la bascule et à 4 h. 45 tout était terminé.

UN CRIME ATROCE

Une vieille femme, originaire du Nord éventrée à Colombes. — Horribles détails — Un sadique assassinat.

Paris, 10 mai. — Un crime épouvantable *auquel jusqu'ici on ne peut attribuer d'autre mobile que le sadisme a été commis à Colombes et découvert seulement* hier vers midi.

Ce crime est à la fois horrible et mystérieux.

Sur le territoire de Colombes se trouve un terrain vague au milieu duquel s'élève une cabane abandonnée.

Il y a environ deux ans, une vieille indi*gente, connue de tout Colombes où elle de*meurait depuis des années, sous le sobriquet de la mère Laplaine, vint s'établir dans la *maisonnette abandonnée*. Comme le propriétaire en avait autrefois fait enlever portes et fenêtres pour empêcher les rôdeurs d'y élire domicile, la mère Laplaine boucha les *ouvertures avec de vieux tapis ramassés un* peu partout et qu'elle assujettit avec des clous.

La mère Laplaine prenait grand soin de sa cahute et surtout du terrain environnant qu'elle nettoyait constamment de tous les vieux papiers ou autres immondices qu'on *venait y jeter*.

Aussi, les personnes habitant en face voyaient constamment la vieille femme aller et venir.

Grande fut donc leur surprise lorsqu'avant-hier toute la journée s'écoula sans que la mère Laplaine se fût montrée.

Horrible spectacle

Hier, vers midi, un des voisins, M. Martin, qui tient une boucherie située juste devant le terrain vague très inquiet de ne pas avoir vu la mendiante depuis plus de trente six heures et craignant qu'elle ne fût malade, alla soulever le tapis qui lui servait de porte.

Un spectacle horrible s'offrit à ses yeux.

Etendue sur le lit, la tête recouverte de loques, la *mère Laplaine* laissait pendre une de ses jambes nue et sanglante sur le sol. On lui avait le ventre ouvert sur le côté gauche par une large plaie, faite à l'aide d'un coutelas de taille, une partie des intestins s'échappaient.

M. Martin n'en voulut pas voir davantage et prévint un agent. Bientôt arrivèrent l'adjoint au maire M. Buisson, M. Mazurier, commissaire de police et son secrétaire.

Le magistrat, procédant aux constatations, enleva les haillons qui cachaient la poitrine et la tête de la vieille femme. La malheureuse, les bras croisés sur la poitrine ne serrait sur l'épaule droite ce qui restait de sa chemise déchirée dans la lutte. Son cou portait des traces de strangulation.

Sur les seins, des fragments de l'intestin étaient collés. Un morceau du foie se trouvait appliqué sur l'œil gauche de la pauvre femme.

En levant les yeux, le magistrat vit fixée à la paroi de la cabane la plus grande partie des intestins qu'on avait arrachés et projetés violemment.

Dans la cabane rien n'avait été touché. Une vieille malle, des planches, de mauvaises caisses, des pots à confitures ébréchés et vides, un méchant poêle sur lequel se trouvait une casserole encore pleine d'une sorte de soupe, des loques et un parapluie crevé constituaient tout le mobilier.

Le mobile du crime

Le mobile du crime n'est certainement pas le vol, car aucune trace de fouilles n'a été recueillie au cours des constatations. La paillasse n'a pas été touchée.

On se trouverait plutôt en présence d'un assassinat semblable aux crimes atroces commis par le fameux Jack l'Eventreur.

L'horrible cruauté avec laquelle l'assassin s'est acharné sur sa victime ne peut s'expliquer que si on admet le sadisme comme mobile.

L'enquête ouverte pour découvrir l'auteur de cet horrible assassinat n'a pas encore donné de résultats.

L'identité de la victime

La malheureuse femme qui vient d'être assassinée dans des circonstances si atroces s'appelait de son vrai nom, Caroline Fourmentin, était originaire du département du Nord.

Elle était née le 6 décembre 1821, à Hellesmes dans l'arrondissement de Valenciennes.

Elle avait subi diverses condamnations. Elle avait été condamnée, la première fois le 3 août 1849, à six mois de prison pour vol à Valenciennes.

Le 12 mai 1858, elle avait été condamnée à deux mois de prison pour loterie non autorisée, et le 25 janvier 1861 elle était condamnée à nouveau, pour le même délit, à 15 jours de prison.

On ne lui connaît pas de famille.

Ce matin, le photographe de la préfecture de police, M. Dugast, s'est rendu à la Morgue et a pris plusieurs photographies de la victime.

Des recherches très actives se font en ce moment, à Colombes, dans le but de retrouver certains individus qui avaient été vus, il y a quelques jours causant avec la femme Fourmentin.